

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/un-referendum-d-initiative-populaire-pour-que>

Immigration de masse et Bien commun

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : vendredi 20 avril 2018

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Immigration et Bien commun : « Un référendum d'initiative populaire pour que les Français aient enfin la parole sur ce sujet dissimulé qu'est l'immigration ! »

La question de la poursuite d'une immigration de masse au regard du Bien commun, au regard du maintien des liens et du « vouloir vivre ensemble » qui fondent une Nation, au regard de la pérennité même de notre civilisation, se pose à présent avec acuité.

La constitution actuelle de la Ve République prévoit, en son article 11, le recours au référendum. Mais, sur cette question cruciale pour l'avenir de chacun, le peuple français n'a jamais été directement consulté, le recours à l'article 11 ne pouvant que difficilement intervenir, l'initiative en étant très encadrée : les politiciens ont toujours le mot « démocratie » à la bouche, mais des mots à la réalité, il y a un monde...D'où l'intérêt de l'initiative de Nicolas Dupont-Aignan, avec sa proposition de référendum d'initiative populaire. Celle-ci concerne les catholiques qui ne peuvent se désintéresser d'une question aussi importante.

Guy Barrey

« Un référendum d'initiative populaire pour que les Français aient enfin la parole sur ce sujet dissimulé qu'est l'immigration ! »

par Nicolas Dupont-Aignan
Homme politique

Président de Debout La France

« Au micro de Boulevard Voltaire, Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, détaille son projet de lancement d'un référendum d'initiative populaire comme le prévoit la Constitution.

Avec le sénateur Jean-Louis Masson, il souhaite redonner aux Français le pouvoir de se prononcer sur la question migratoire. Une grande première en France, qui nécessite l'accord de 185 parlementaires avant d'engranger les signatures de 4,6 millions de Français appelés à se prononcer sur cinq mesures fermes destinées à mettre fin à cette immigration incontrôlée. Sujet de préoccupation commun aux électeurs LR, FN et DLF.

Alors que le projet de loi immigration fait débat à droite, vous avez proposé une contre-proposition en plusieurs points. Pouvez-vous nous les détailler ?

J'ai proposé un référendum d'initiative populaire pour que les Français aient la parole sur ce sujet majeur caché et dissimulé. Il s'agit de mettre enfin en oeuvre de vraies mesures permettant de maîtriser l'immigration et d'en finir avec l'invasion que nous subissons.

Le référendum d'initiative partagée est une procédure prévue par la Constitution. Elle prévoit l'organisation d'un référendum, après l'accord de 185 parlementaires, députés ou sénateurs, et le recueil de 4.600.000 signatures de citoyens. C'est un vrai parcours du combattant. Ce serait la première fois qu'il serait mis en oeuvre. Nous lançons, avec le sénateur Masson, ce projet de référendum d'initiative populaire pour partager, selon le terme constitutionnel.

Pensez-vous mobiliser suffisamment de Français sur cette question pour que le projet aboutisse ?

Je ne suis pas inquiet sur les Français. Ils n'en peuvent plus de l'omerta et de la volonté des juges de bâillonner ceux qui disent la vérité. Ils veulent des mesures fermes. Ce sont les cinq mesures que je propose dans ce référendum :

- le contrôle des frontières et la suspension de Schengen ;
- des centres de rétention pour les demandeurs d'asile pour s'assurer du retour dans leur pays lorsqu'ils sont déboutés ;
- des quotas par nationalité et par profession pour éviter l'immigration subie ;
- une limitation du regroupement familial avec la suppression des aides sociales pendant cinq ans, un étranger devant faire la preuve de sa bonne volonté de travail et d'insertion dans la communauté nationale ;
- l'expulsion du pays des délinquants étrangers.

Ces cinq mesures seraient approuvées par référendum. Et je suis sûr que les Français voteraient ces mesures à 80 %. En attendant, il faut avoir l'accord de 185 parlementaires pour permettre de récolter les signatures.

Pensez-vous mobiliser des membres de la majorité pour le soutien de ce projet ?

Cela m'étonnerait. En revanche, je m'adresse aux Républicains. J'ai repris certaines de leurs mesures. Toutes les mesures qui sont là étaient dans le programme des Républicains ou de François Fillon. Elles font l'unanimité entre le Front national, Les Républicains et Debout la France.

Si les sénateurs et les députés des Républicains sont cohérents, ils devraient le signer. Il y a également des non-inscrits, des députés et sénateurs Front national qui vont signer.

S'il y a un peu d'honnêteté politique, de franchise et de transparence, alors je suis convaincu que les députés et les sénateurs auront à coeur de signer cette proposition de loi.

Pensez-vous que cela ira outre la digue qui est installée entre Les Républicains et Debout la France ?

Je pense que les parlementaires, et surtout les électeurs, n'en peuvent plus des incohérences de Laurent Wauquiez. Ils veulent qu'on travaille tous ensemble, que le Front national et Les Républicains évoluent et que Debout la France, avec les autres, joue son rôle. Il faut arrêter les divisions et unir, unir et toujours unir.

Vous avez parlé de suspendre momentanément la France de Schengen alors qu'Emmanuel Macron prononçait, ce matin, un discours devant l'Union européenne. Il a notamment parlé de souveraineté

européenne. Qu'avez-vous pensé de ce discours ?

C'est un discours de folie, de fuite en avant et complètement délirant. Il est inconcevable de vouloir donner plus de pouvoir à ceux qui sont responsables de l'invasion migratoire et incapables d'organiser une défense européenne, qui achètent des armes américaines et déclarent la guerre indirectement à la Russie. C'est la fin de la liberté de la France et la fin de la démocratie française. C'est extrêmement grave. Cela montre bien tout l'enjeu des élections européennes et la nécessité de se mobiliser. »

Site à consulter

[b voltaire](#)

Député Kamardine : À Mayotte, nous sommes submergés, on y voit ce qui pourrait se produire en métropole

Extrait de la discussion sur le projet de loi « Immigration maîtrisée, droit d'asile effectif et intégration réussie », à l'Assemblée nationale. Le député LR de Mayotte Mansour Kamardine a déclaré mardi :

"À cet égard, nous pouvons déjà constater ce qui se profile à l'horizon, en France et aux frontières extérieures de l'Union européenne, en particulier à Mayotte et en Guyane. À Mayotte, nous sommes submergés. Nous comptons environ un tiers de Français, un tiers de Comoriens en situation régulière et un tiers de clandestins. Parmi les enfants nés à Mayotte, 74 % le sont de mères étrangères. L'État est en échec partout : dans sa politique éducative, comme dans ses politiques de santé, de sécurité et d'aménagement du territoire. Les Français de Mayotte sont déjà des étrangers chez eux et, après avoir vu leur liberté réduite par l'insécurité, ils sont condamnés à demeurer ad vitam aeternam les laissés-pour-compte de l'égalité républicaine. C'est ce qui explique l'actuelle et profonde crise que traverse Mayotte.

L'Afrique, monsieur le ministre d'État, compte aujourd'hui 1,2 milliard d'habitants, et elle en comptera le double demain. La pression migratoire ira donc croissant. Si la France n'est pas en mesure de faire face à la pression migratoire de moins de 1 million de Comoriens vers Mayotte, alors que les deux îles ne sont séparées que par 70 kilomètres de pleine mer, comment l'Europe pourrait-elle, demain, faire face à la pression migratoire de 2,5 milliards de personnes, s'exerçant sur des milliers de kilomètres de côtes, et alors que la distance entre les deux continents n'est que de 14 kilomètres à Gibraltar et de 70 kilomètres avec le territoire italien de Pantelleria ?

Monsieur le ministre d'État, Mayotte est un test pour la France et pour l'Europe, car on y voit ce qui pourrait se produire en métropole. La situation de Mayotte est la conséquence d'une politique migratoire rendue inefficace par manque de volonté, par aveuglement, par angélisme et par manque de moyens et qui souffre en outre, depuis 2012, du développement d'une maladie auto-immune - je veux parler de l'affaiblissement de nos défenses par un appareil diplomatique qui, clairement, se retourne contre nous, à tout le moins à Mayotte.

Mayotte est bien un test pour la France et pour l'Europe, une fenêtre sur un avenir possible, pour le meilleur ou pour le pire. C'est pourquoi, monsieur le ministre d'État, je vous demande d'enrichir votre projet en l'adaptant à la situation de Mayotte. Dotez l'État et la justice de solutions innovantes de maîtrise des flux migratoires ! Ces solutions résident dans la mise en oeuvre du droit d'adaptation qui nous est reconnu par l'article 73 de la Constitution."

Michel Janva

Site à consulter :

[le salon beige](#)